

A travers les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **8 (1920)**

Heft 91

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-255819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tons qu'elle se présente sous la forme luxueuse d'une impression de choix, avec une reliure de peau, et surtout avec l'attrait de belles gravures, spécialement gravées pour cette édition: environ 80 portraits de suffragistes de marque, une galerie vivante et émouvante de toutes celles qui ont travaillé, se sont dévouées et consacrées à la Cause. Il est inutile d'ajouter que cette publication coûta fort cher. Les éditeurs n'avaient assumé qu'une part des frais, et Mrs. Stanton et Gage ayant renoncé aux bénéfices éventuels de la vente pour ne pas se charger en revanche de certaines dépenses qui incombait aux auteurs, Susan avança à elle seule plus de 20.000 dollars (100.000 francs). Heureusement qu'un legs d'une amie suffragiste, Mrs Eddy, lui permit de faire face à cette énorme dépense, ceci d'autant plus que, pour augmenter la diffusion de ces volumes, et par conséquent l'œuvre de propagande, elle décida de les vendre au-dessous de leur prix de revient trop élevé, et en fit don à ses frais aux principales bibliothèques des capitales d'Europe et d'Amérique, comme aux sénateurs américains.

(A suivre.)

E. Gd.

CORRESPONDANCE

A propos du rejet du suffrage féminin.

Bâle, 21 février 1920.

La raison première, la raison profonde du rejet du suffrage féminin par les électeurs me paraît être un fait psychologique général, la répugnance de quiconque détient une parcelle de pouvoir, à l'abandonner sans lutte.

Qu'il s'agisse d'individus, de classes, de peuples ou de sexes, il faut des événements bien extraordinaires pour faire lâcher prise à qui jouit d'un droit de commander; quelquefois la violence seule en vient à bout. Le bon exemple de tant de nations possédant déjà le suffrage féminin nous dispense de ces extrémités; il y a lieu d'espérer que la persévérance suffira et que la Suisse en sera quitte pour la honte d'arriver bonne dernière.

Cet obstacle général se retrouve partout. Deux autres obstacles sont particuliers à la Suisse. Le premier consiste dans le fait que nulle part plus que chez nous, la femme est « ménagère et mère de famille ». Bien que mes voyages ne m'aient pas conduit très loin de nos frontières, j'ai constaté partout ailleurs chez la femme plus d'intérêt pour les choses qui ne touchent pas directement aux fonctions que j'ai mentionnées. Ce repli des préoccupations sur un unique intérêt, sur une seule fonction, met des ceillères à beaucoup, abaisse leur point de vue, rapetisse par conséquent leur horizon et explique pourquoi les femmes de notre pays sont si difficiles à réveiller de leur léthargie. Elles ne comprennent pas, faute d'élévation, qu'on peut être une excellente mère de famille, une parfaite ménagère, tout en s'intéressant aux destinées de la communauté et en allant voter. Elles croient à une incompatibilité, alors qu'il s'agit d'un complément. Les adversaires du suffrage féminin ont basé leur propagande sur cette conception erronée. Voir à ce sujet les caricatures qui s'étaient sur les murs de Bâle et qui furent abondamment distribuées à domicile. A ce qu'on dit, ce fut la même corde fausse qu'on fit vibrer précédemment à Neuchâtel.

Enfin, le fait que nous vivons dans « la plus vieille démocratie du monde » constitue à mon avis un obstacle à l'institution du suffrage féminin. La force d'inertie nous entraîne. Précisément parce que notre démocratie a vécu si longtemps sans le suffrage féminin, nous sentons moins que des peuples nouveau-venus à la vie politique la nécessité de faire participer la femme à la vie du pays autrement qu'en lui donnant des enfants. La durée dispose au conservatisme.

Nous avons à lutter contre trois puissants adversaires: l'amour du pouvoir, le préjugé et la force d'inertie. De plus puissants ont été vaincus; nous viendrons donc à bout de ceux-là.

HENRI PRONIER.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Notre gros travail, ce mois, a été l'organisation dans le détail et surtout la direction dans la bonne voie de l'initiative constitutionnelle décidée et lancée à fin janvier. Un Comité spécial s'est formé, indépendamment de celui de l'Association pour le Suffrage, ce qui nous a permis de faire de la sorte appel à des forces neuves en dehors même de notre Société. Ce Comité, définitivement constitué, comprend 53 membres, dont la moitié à peu près d'hommes, et s'est divisé en quatre Commissions: des Finances, de la Presse, des Listes et des Conférences, un Bureau peu nombreux assurant l'exécution du travail administratif général. Pour donner en quelque sorte à l'initiative sa consécration officielle, et éviter en marquant ses buts toute équivoque fâcheuse à ce sujet, le Comité de l'Initiative et celui de l'Association pour le Suffrage ont fait paraître l'appel dont nous donnons le texte plus haut, et qui a été largement communiqué à la presse et affiché en ville. La Commission des Listes adresse un pressant appel à toutes les personnes de bonne volonté qui voudraient l'aider dans son travail considérable pour recueillir des signatures, et celle des Finances sera reconnaissante de toutes les contributions aux frais de la campagne (compte de chèques postaux I. 2095). — Le dernier thé suffragiste de l'hiver a eu lieu le 1^{er} mars et a réuni un nombreux auditoire attiré tant par la compétence de M. Maurice Veillard que par le sujet traité: *Le rôle de la femme dans la lutte contre l'immoralité*. Cette très captivante causerie a été suivie d'un échange de vues qui a montré à quel point cette importante question était prise à cœur.

E. Gd.

VAUD. — Lausanne a eu la bonne fortune d'entendre le 27 février, à notre séance suffragiste, la plus délicieuse des causeries. Mme Emile Exchaquet, de Montreux, nous a parlé *des droits de la femme dans la France d'autrefois*, et son exposé, si riche et si documenté, a été une véritable révélation pour plusieurs. Car on ignore en général combien de droits politiques ont été jadis possédés et exercés par la femme française. Et il est fort utile d'apprendre à connaître ce chapitre de l'histoire du féminisme dans lequel la maturité politique des femmes paraît chose si naturelle. Aussi recommandons-nous vivement cette causerie si pleine de charme à tous les suffragistes.

L. D.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Si l'influence et la prospérité d'une société se marquent par le nombre des séances qu'elle organise, l'Union des Femmes peut être alors considérée comme en pleine floraison de forces! En effet, les conférences intéressantes se sont succédées sans interruption durant ce mois. Dans le domaine international d'abord, puisque, le 28 février, M. W. Rappard exposait magistralement à l'Aula de l'Université, devant un très nombreux public presque exclusivement féminin, l'organisation de la Société des Nations et les raisons qu'a la Suisse pour y donner pleinement son adhésion: question sur laquelle nombre de nos membres nous avaient demandé une manifestation féminine, et séance que six sociétés de femmes de notre ville avaient tenu à prendre en même temps que nous sous leurs auspices. Et il était intéressant et même significatif de constater quel élément actif peuvent mobiliser ainsi du coup nos principaux groupements féminins. — Le 4 mars, le thé de membres a été consacré, comme le précédent, à l'étude d'organisations internationales intéressantes spécialement les femmes, ou qui ont leur siège à Genève; Miss Balch a exposé les buts de la *Ligue internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté*; Mme d'Arcis a montré quels étaient les origines et le programme d'action de l'*Union Mondiale de la Femme*; puis, remplaçant M^{lle} Suz. Ferrière, empêchée, a parlé avec chaleur de la vaste organisation du *Save the Children Fund*. — Le 9 mars a commencé une série de causeries d'un autre genre: sous le titre: *Quelle profession choisir pour nos filles?* des professionnelles des principales carrières féminines ont aimablement accepté de venir dire les avantages et les inconvénients de leur métier, les aptitudes physiques et morales qu'il nécessite, les débouchés et les perspectives d'avenir qu'il offre, comme les meilleurs moyens de s'y préparer. (Voir le programme détaillé aux annonces.) — Le 12 mars aura lieu l'Assemblée générale de la Section de Lecture, avec une causerie d'ordre littéraire

de Mme Emilie Gautier; et enfin il sera encore organisé avant le 21 mars, et de concert avec l'Association pour le Suffrage, une séance d'éducation civique au sujet de la double votation fédérale sur l'initiative contre les jeux de hasard et la réglementation fédérale du travail, en complément du cours d'éducation civique de Mlle Gourd, dont la seconde série a lieu tous les mercredis, à 8 h. 30 du soir. — Le 25 février a eu lieu une réunion des personnes s'intéressant au Bureau auxiliaire de surveillance (agente de police), auxquelles a été annoncée la grande nouvelle de la reconnaissance officielle de ce poste par le Département de Justice et de Police, séance sur laquelle nous aurons sans doute l'occasion de revenir plus en détail. E. GD.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les envois ne sont faits que contre remboursement, versement au compte de chèques 1. 943, ou expédition de la valeur de la commande en timbres-poste. Les frais de port sont à la charge du destinataire.

D^r EMMA GRAF : *La femme et la vie publique* (trad. française), 1 brochure : 30 centimes.

A. DE MORSIER : *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure : 20 centimes.

D^r M. MURET : *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure : 20 centimes.

Paul VALLOTTON, pasteur : *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*. 1 broch. : 40 centimes.

Benj. VALLOTTON : *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL : *Questions féministes*. 1 brochure : 50 centimes.

Emilie GOULD : *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch. : 25 cent.

Id. *A travail égal, salaire égal*: 1 broch. : 30 centimes.

L. HAUTESOURCE : *Le suffrage féminin*. 1 broch. : 20 centimes.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch. : 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol. : 1 fr. 80.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n° : 40 cent. Abonnement : 5 fr.

Pourquoi nous demandons le droit de vote. Une feuille volante de propagande. Le mille : 10 fr.; le cent : 1 fr.

Un message suffragiste du Président Wilson. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 2 fr.

Carte suffragiste des Etats-Unis en 1869 et en 1918. Une feuille volante de propagande. La pièce : 5 centimes; le cent : 80 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent : 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz. : 25 centimes.

Carte postale suffragiste illustrée : 10 centimes l'une.

Anton SUTER : *Le droit de vote des femmes au Parlement vaudois*. 1 broch. : 10 centimes.

H. de MÜLINEN et P. CHAPONNIÈRE-CHAIX : *La revision constitutionnelle fédérale et les droits politiques des femmes suisses*. 1 broch. : 20 ct.; les 10 : 1 fr. 50.

F. GUILLERMET : *La Vie Suisse (Le Frein; Et nous?; Des arguments, s, v. p.)* Chaque brochure : 75 centimes.

A. DE MADAY : *Le droit des femmes au travail*. 1 vol. : 3 fr. 50. Id. *Les femmes et les tribunaux de prud'hommes*. 1 brochure : 75 centimes.

Gewerbliche Frauenarbeit in der Schweiz. Enquête faite par l'Alliance de Sociétés féminines suisse. 1 vol. avec tabl. fr. 1.25.

A. ZOLLIKOFER : *Enquête sur les conditions de travail des gardes-malades en Suisse*. 1 broch. : 50 centimes.

E. RUDOLPH : *L'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses*. 1 broch. : 10 centimes.

M^{lle} A. MAYOR : *La Tutelle féminine*. 1 brochure : 10 centimes. *La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes*. 1 brochure : 25 centimes.

Clichés pour projections lumineuses : Série A : Le travail de guerre des femmes anglaises (25 clichés); série B : Portraits de suffragistes anglais (5 clichés). Location des deux séries : 10 fr.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro :

- à Genève : Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.
- à Lausanne : Bureau de tabac Champod-Butte, pl. de l'Ours.
- à Neuchâtel : Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.
- à Berne : Librairie Francke, Bubenberglplatz, 7.
- à Fribourg : Magasin de tabacs Fischer, avenue de la Gare.
- à Lugano : Kiosque de journaux Bariffi, quai V. Vela.
- à Montreux : Librairie française, avenue du Kursaal.
- à Clarens : Papeterie Lecoultre-Seitz.
- à Territet : Librairie Heinisch.
- à Leysin : Librairie du Mont-Blanc. Librairie des Frênes.
- à Moudon : Librairie Steck, rue du Temple.
- à Château d'Oex : Librairie-papeterie Ingold.
- à Nyon : Librairie Chapallaz.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

22, rue Etienne-Dumont

"Quelle profession choisir pour nos filles?"

Une série de causeries familiales, le mardi soir à 8 h. 30, du 9 mars au 20 avril

La garde malades et la masseuse. — L'horlogère. — L'employée de bureau et de banque; la vendeuse de magasin. — Les professions de la couture; la bonneterie. — La blanchisseuse-repasseuse; la coiffeuse. — La téléphoniste et la télégraphiste. — L'ouvrière d'usine.

INSTITUT J.-J.-ROUSSEAU

Ecole des Sciences de l'Education

TACONNERIE, 5

Le semestre d'été s'ouvrira le 12 avril 1920.

Demander le programme au Secrétariat. — Des auditrices sont admises à tous les cours.

INSTITUT SPÉCIAL POUR JEUNES FILLES

KLOSTERS (Grisons)

Ecole ménagère et pédagogique

Cours théoriques et pratiques pour former des institutrices de jardins d'enfants et d'écoles enfantines. Occasion d'apprendre le bon allemand. Tous les cours sont donnés par des maitresses diplômées. Commencement du semestre pour les élèves régulières, 15 avril 1920. Entrée à toute époque pour jeunes filles ne se proposant pas de subir l'examen.

LAUSANNE

RESTAURANT DU FOYER FÉMININ

26, rue de Bourg, exclusivement pour femmes

Repas à la carte, à prix très modérés

Thé, chocolat, pâtisserie, toute la journée

Salle de Lecture — Journaux — Dépôt de paquets

CERCLE FÉMININ

12, faubourg de l'Hôpital - NEUCHÂTEL

Restaurant ouvert aux dames

Bibliothèque

Journaux

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10